

Campagne citoyenne pour un Paris cyclable

[www.votez-velo.paris](http://www.votez-velo.paris)



## Faire du 11ème un arrondissement cyclable

Propositions communes des associations

**Paris en Selle & Mieux se Déplacer à Bicyclette**



## Qui sommes-nous ?

### Paris en Selle

Créée en 2015, l'association Paris en Selle compte plus de 1200 adhérents. Notre objectif est de "faire du vélo une évidence" - en d'autres termes, rendre le vélo accessible au plus grand nombre. Notre mission consiste ainsi à identifier les freins que rencontrent celles et ceux qui n'osent pas se mettre au vélo, et à tout faire pour les lever. Pour cela, nous participons au débat public et discutons avec les acteurs locaux.

Le groupe local du 11ème a été créé très récemment (printemps 2019), il compte une grosse soixantaine d'adhérents.

### Mieux se Déplacer à Bicyclette

L'association Mieux se Déplacer à Bicyclette, présente à Paris et en Île-de-France depuis 1974, compte aujourd'hui plus de 1500 adhérents dans 32 antennes locales. Nous oeuvrons au niveau local et départemental pour faire du vélo un moyen de déplacement pratique, sûr et confortable pour tous les Franciliens quels que soient leur âge ou leur niveau. Nous agissons à la fois en proposant des services aux cyclistes et en dialoguant avec les acteurs de la mobilité sur les projets d'aménagement.

### Synthèse de nos propositions

- Des aménagements cyclables sur les **grands axes structurants** par le biais d'**infrastructures cyclables protégées et continues** : Avenue de la République, les boulevards ouest du 11ème (du Temple, des Filles du Calvaire, Beaumarchais) et suite de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.
- Une **révision du plan de circulation** dans les petites rues afin d'y supprimer tout trafic de transit au profit exclusif d'une desserte locale (riverains, livraisons, artisans, etc). Notamment les rues du Faubourg du Temple, Oberkampf, du Chemin-Vert, de la Roquette, afin de permettre des traversées cyclables est-ouest de l'arrondissement, ainsi que l'avenue Ledru-Rollin.
- Du **stationnement vélo** à chaque passage piéton et près des équipements publics (écoles, lieux sportifs et culturels, services publics,...) ainsi que des **vélobox sécurisés**.

## Comment faire du 11ème un arrondissement cyclable ?

Faire du 11ème un arrondissement cyclable implique d'**aménagement les grands axes structurants** par le biais d'infrastructures cyclables dédiées, qui offrent aux cyclistes parisiens qui le traversent sécurité, confort, et rassurent ceux qui aujourd'hui hésitent à se mettre au vélo.

Dans les quartiers résidentiels, la **révision du plan de circulation** permet de préserver les petites rues du trafic de transit. Les riverains et les cyclistes se réapproprient l'espace public ainsi apaisé.

Les cyclistes ont besoin de solutions de stationnement à la fois pratiques, simples et efficaces pour l'ensemble de leurs déplacements. **Des solutions de stationnement** répondant aux besoins des cyclistes doivent être implémentées de façon abondante dans l'arrondissement.

Le vélo ne doit plus être une variable d'ajustement, **les itinéraires cyclables doivent être disponibles 7j/7 et 24h/24** : pas de marché, de stationnement gênants, de feuilles mortes, de neige, de travaux sans une déviation.

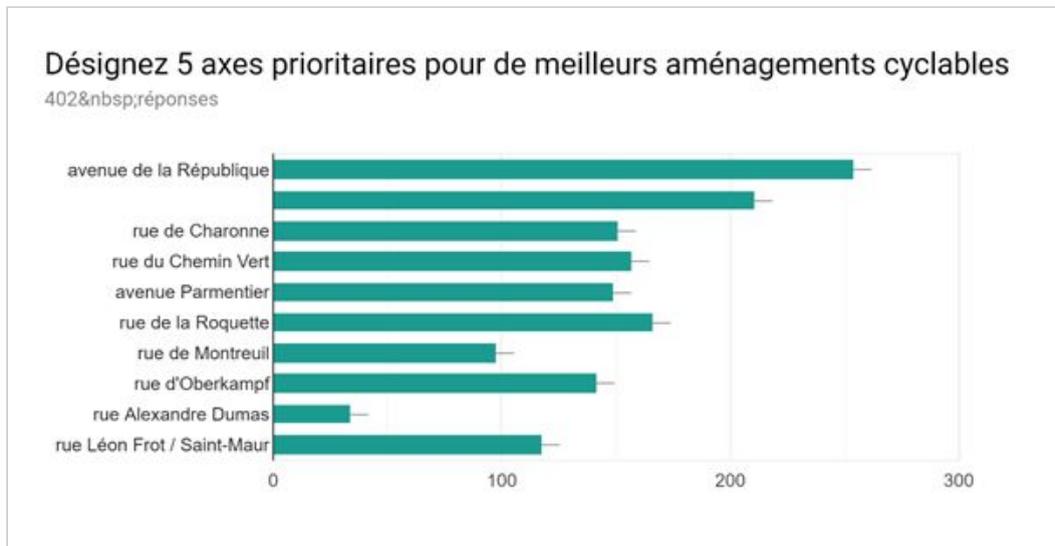
À la fin de la prochaine mandature, les grands axes du 11ème assurent une continuité de réseau permettant aux cyclistes de tous âges de se déplacer en sécurité ; tandis que dans les quartiers résidentiels débarrassés des nuisances (pollution, bruit, congestion), piétons et cyclistes cohabitent et les enfants peuvent se rendre seuls à l'école.

*Les propositions globales pour Paris de Paris en Selle et Mieux se déplacer à bicyclette sont présentées sur le site <https://votez-velo.paris>*

## 1. Des aménagements protégés sur les grands axes

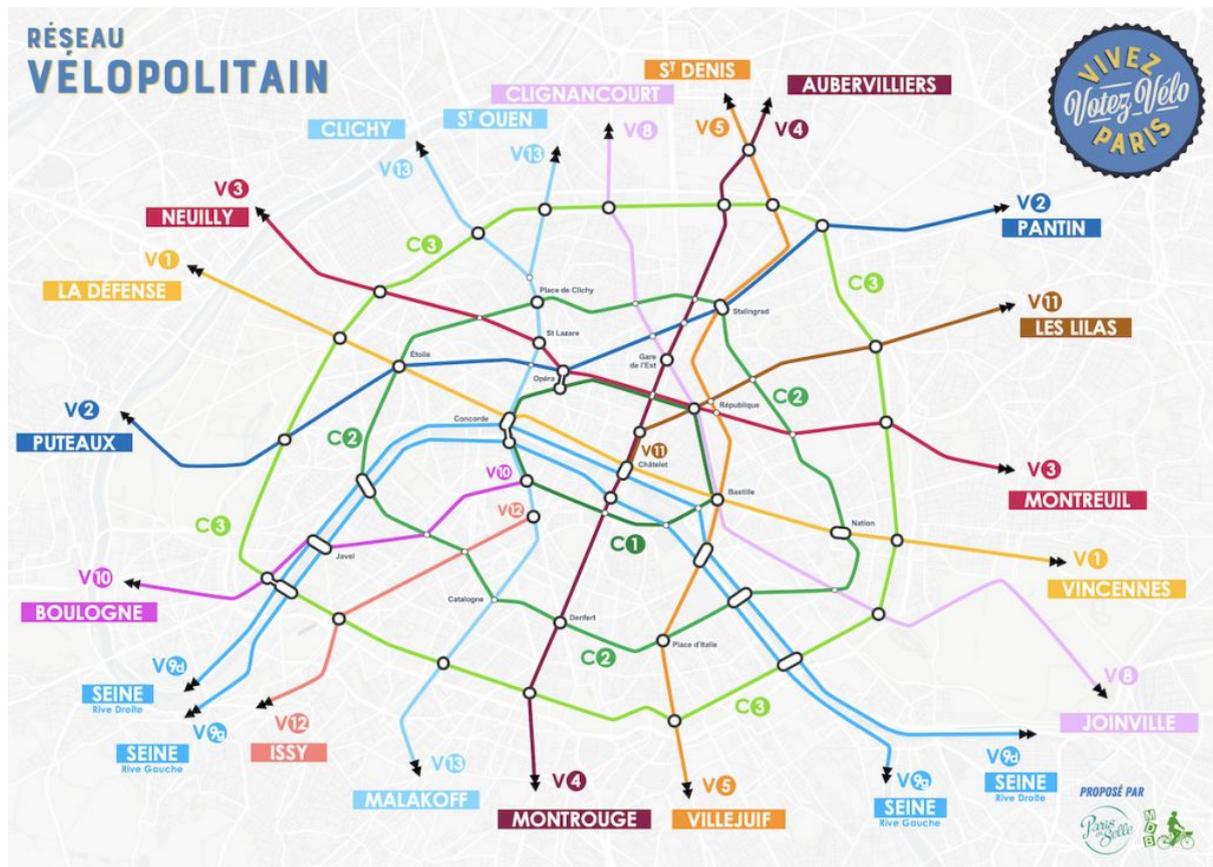
Sur les axes à forte circulation, les pistes cyclables protégées sont la condition indispensable pour permettre à chacun de faire du vélo dans Paris de 7 à 77 ans. Les pistes protégées et continues permettent d'assurer un sentiment de sécurité au cycliste tout au long de son trajet. Le sentiment d'insécurité est un des principaux freins à l'augmentation de la pratique cyclable.

Paris en Selle a réalisé un sondage auprès de ses adhérents pour identifier les principales attentes des cyclistes du 11ème arrondissement.



Nous proposons d'aménager en priorité certains axes du 11ème arrondissement et que ces aménagements soient réalisés dans la première partie de la prochaine mandature afin de permettre une augmentation rapide de la pratique cyclable par la création d'un réseau continu de pistes cyclables dans l'arrondissement.

Les trois priorités essentielles font partie du réseau Vélopolitain porté par Paris en Selle et Mieux se Déplacer à Bicyclette dévoilé à l'occasion de la campagne des municipales 2020. On y retrouve le boulevard de la République (V3), les boulevards du Temple/des Filles du Calvaire/Beaumarchais (V8 et C1) ainsi que la rue du Faubourg-Saint-Antoine (V1).



- **Priorité 1 - Avenue de la République**

Lors de l'enquête publique "parlons vélo" menée par la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) à l'automne 2019, l'avenue de la République est apparue comme l'une des demandes d'aménagements prioritaires par les usagers (cf annexe).

Permettant de relier la place de la République au Père Lachaise, c'est un axe majeur et traversant du 11ème arrondissement, très fréquenté par les automobilistes et anxiogène pour les cyclistes à cause du manque d'aménagement cyclable de qualité.

Nous préconisons la mise en place d'une piste cyclable de chaque côté, en alternant le côté de stationnement.

Ces pistes s'inséreront dans le réseau cyclable structurant du vélopolitain (V3).

Lors de la création de ces pistes, une attention particulière devra être portée sur les carrefours Oberkampf/Parmentier et Ménilmontant/Chemin-Vert qui sont des points noirs majeurs de l'arrondissement selon le Baromètre des Villes Cyclables. Pour assurer la bonne continuité des itinéraires cyclables, les traversées de ces carrefours doivent pouvoir s'effectuer en toute sécurité.

- **Priorité 2 - Boulevards du Temple, des Filles du Calvaire, Beaumarchais**

Les boulevards ouest du 11ème (boulevards du Temple, Bvd des Filles du Calvaire, Beaumarchais) forment un axe de transit important entre Bastille et République. Ils accueillent beaucoup de trafic motorisé, il est donc nécessaire de créer des aménagements cyclables afin de sécuriser les déplacements des cyclistes sur cet axe.

- **Priorité 3 - Rue du Faubourg-Saint-Antoine**

L'axe Bastille - Nation est aussi un axe essentiel pour Paris et le 11ème. L'aménagement entre Bastille et Ledru-Rollin est satisfaisant mais il se doit d'être terminé jusqu'à Nation afin de compléter la ligne V1 du Vélopolitain qui est très fréquentée par les cyclistes.

- **Priorité 4 - Résoudre les points noirs du 11ème**

L'enquête publique du Baromètre des Villes Cyclables menée par la FUB a aussi mis en lumière les points noirs relevés par les cyclistes parisiens (cf annexe). Outre les carrefours Oberkampf/Parmentier/République et Ménilmontant/Chemin-Vert/République dont nous avons parlé plus haut, les cyclistes du 11ème ont aussi remarqué que d'autres carrefours sont anxiogènes et nuisent à la pratique du vélo dans notre arrondissement.

C'est le cas notamment du carrefour Jules-Ferry/Faubourg-du-Temple et du carrefour boulevard de Charonne/rue de Lagny, qui sont tous les 2 des croisements d'axes cyclables très empruntés. Ces carrefours mériteraient d'être réaménagés afin de sécuriser leur traversée.

## **2. Des quartiers tranquilles pour les habitants du 11ème**

Les habitants du 11ème souffrent aujourd'hui du trafic de transit au sein même des quartiers résidentiels. Ce trafic a augmenté ces dernières années du fait du développement des applications GPS (Waze notamment) qui envoient les automobilistes dans les petites rues pour optimiser les temps de trajets au détriment de la tranquillité des riverains. Ce trafic est source de bruit, de pollution et accroît les risques d'accident. Il génère un fort sentiment d'insécurité chez les piétons et cyclistes, y compris dans des rues limitées à 30 km/h, qui sont pourtant censées être des espaces apaisés.

Les exemples dans le 11ème arrondissement ne manquent pas. Parmi ces rues qui supportent un trafic de transit préjudiciable, on peut notamment citer la rue du Faubourg-du-Temple, la rue Oberkampf ou encore la rue du Chemin-Vert, qui a de plus des trottoirs étroits, ce qui accentue le sentiment d'insécurité chez les piétons. Une association de commerçants du quartier Popincourt a fait remarquer que la rue du Chemin-Vert était trop encombrée de voitures en transit, ce qui nuisait à l'attractivité de leurs commerces.

Le boulevard de Belleville, dans le sens nord-sud, est aussi un axe très anxiogène pour les cyclistes du fait à la fois de la circulation trop importante sur cet axe et des trottoirs trop étroits pour la densité de piétons qui y circulent.

D'autres axes, comme l'avenue Ledru-Rollin, mériteraient aussi d'être apaisés afin de sécuriser les déplacements cyclistes et piétons des habitants du quartier.

En plus d'abaisser la vitesse, la réduction du nombre de véhicules dans les quartiers résidentiels est un facteur clé pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants du centre de Paris. Pour retrouver le calme dans ces quartiers et limiter la circulation aux seuls riverains, il est nécessaire de renvoyer le trafic de transit sur les grands axes. Cela suppose de modifier le plan de circulation, par la mise en sens unique de certaines rues ou la création d'impasses, tout en maintenant la possibilité pour les cyclistes de rouler dans les deux sens de circulation.

Nous préconisons d'inverser le sens de certains tronçons des rues précédemment citées, afin de supprimer le trafic de transit rendu impossible par cette alternance. Cela permettrait de pacifier la rue au bénéfice des cyclistes et piétons et donc au bénéfice des habitants et des commerçants.

Nous pensons aussi que le début de la rue de la Roquette (de Bastille à Voltaire) pourrait être piétonnisé, c'est d'ailleurs déjà une demande des habitants du quartier.

## **3. Des places de stationnement à démultiplier**

Nous pensons que la pratique du vélo ne peut pas se développer sans penser aussi au stationnement du vélo. Les efforts sur ce point ont été très importants, et on constate aujourd'hui que les besoins ne sont pas encore comblés, beaucoup de stationnements existants sont pleins, aussi invitons-nous à amplifier l'action.

Les établissements accueillant du public doivent disposer de stationnement vélo capacitaire. Dans les écoles, les lieux sportifs et culturels, les services publics (mairie, tribunal, agence

pôle-emploi, poste...), des stationnements vélo doivent être créés dans l'enceinte des bâtiments ou, à défaut, à proximité immédiate.

De plus, des vélobox sécurisés devraient être installés dans l'arrondissement afin de lutter contre le vol de vélo qui est un frein à son développement.

#### **4. Pour une co-construction de la politique cyclable**

Pour mener à bien le programme proposé précédemment, il nous semble nécessaire de mettre en place au niveau de l'arrondissement des comités vélo. À l'image de ce qui existe aujourd'hui au niveau de la mairie centrale, ces comités doivent être réguliers (semestriels par exemple), menés avec les techniciens de la voirie et les décideurs.

Par ailleurs, afin que le vélo soit pris en compte non seulement dans les projets dédiés mais aussi et surtout dans chaque aménagement de voirie, de logement ou d'espace public, nous recommandons fortement que la délégation au vélo soit intégrée à celle de la voirie, le tout porté par un·e adjoint·e au maire de premier niveau.

#### **Contacts**

Paris en Selle – [paris11@parisenselle.fr](mailto:paris11@parisenselle.fr)

#### **Le vélo dans le 11ème au cours de la dernière mandature :**

##### **Aménagements réalisés :**

- Boulevard Voltaire
- Place de la Bastille
- Rue du Faubourg-Saint-Antoine (entre Bastille et Ledru-Rollin)
- Place de la Nation
- Folie-Méricourt

##### **Projets prévus non réalisés :**

- Rue du Faubourg-Saint-Antoine (entre Ledru-Rollin et Nation)
- Avenue de la République
- Avenue Parmentier

## Annexe : résultat enquête parlons vélo 2019

Enquête parlons-vélo menée à l'automne 2019. 180 000 répondant dont 7 700 à Paris intra-muros.

Carte avec principaux points noirs et axes à aménager en priorité.

(Il est à noter que l'enquête a été faite avant la fin des travaux de Bastille).

